



Congrès Cotonou 2023

10 au 15 octobre



Atelier du 13 octobre 2023

Coopération décentralisée et promotion du patrimoine artistique des villes

Salle bleue Palais des Congrès de Cotonou

- **Thème de l'atelier**

La coopération décentralisée des villes, qui a historiquement démarré avec les échanges culturels et qui a évolué ensuite vers d'autres domaines, a longtemps consisté à organiser les actions de développement économique, à renforcer les services administratifs (adressage, actes d'état civil...). Ces échanges inter-cités ont contribué à renforcer les liens mais également à apporter des améliorations aux habitants de nombreux territoires. Mais ont-ils véritablement permis de soutenir des relations bilatérales et équilibrées ?

Il reste encore vrai aujourd'hui que le champ culturel est un des champs de prédilection de la coopération décentralisée. Le contexte conduit aujourd'hui à reconsidérer cette place de la culture et à en faire un pilier, non seulement pour contribuer au développement mais aussi pour favoriser le dialogue et l'interconnaissance entre les populations qui, malgré les nouveaux moyens de communication, se trouvent de plus en plus éloignées. Il s'agit donc, en renforçant la place de la culture et des arts dans la coopération décentralisée, d'organiser un cadre augmenté, apaisé, du dialogue, de l'apprentissage des autres, de l'expression renforcée d'une commune humanité.

Alors que nous regardons collectivement l'histoire qui relie les différents continents dans une nouvelle lecture plus respectueuse des cultures, sans doute nous pouvons envisager un nouvel élan pour les coopérations décentralisées. Toutes les villes du monde ont déployé leur histoire et mobilisé leur patrimoine culturel et historique au service de leur développement économique, de leur attractivité mais aussi de leurs habitants. Mais cette ressource nouvelle, de plus en plus mobilisée, ne pourrait-elle pas servir à rapprocher les citoyens ? Faire de la culture et du patrimoine les supports d'une nouvelle coopération décentralisée doit nourrir le dialogue entre les peuples...

- **Déroulement de l'atelier**

08 h 30	Atelier	09 h 00
	Coopération décentralisée et promotion du patrimoine artistique des villes	99 ^{ème} Réunion du Bureau
		<u>Seul.e.s les membres du Bureau sont concerné.e.s</u>
11 h 00	Pause	

- **Liste des intervenants**

- 1) **Mme Hermine Patricia TOMAÏNO NDAM NJOYA** (Maire de Foumban - Cameroun) : « *L'Art, source de valeurs, passerelle interculturelle, affirmation de Soi, de la Vie, Instants de Partage et d'éternité* ».
- 2) **M. Christian Mawugnon HOUÉTCHENOU** (Maire de Ouidah - Bénin) : « *Le Centre international de rencontres, espace de mémoire, de création et d'échanges culturels et le projet de coopération décentralisée avec Cap Haïtien et la Nouvelle-Orléans* »
- 3) **Mme Rosine PEMA SANGA** (Directrice des relations internationales de la ville de la Nouvelle-Orléans - États-Unis) > « *Cap-Haïtien, la Nouvelle Orléans, l'AIMF, TSR et l'ISPAN formalisent leur partenariat pour la création d'un Centre mémoriel au Cap-Haïtien* »
- 4) **M. Hugues Gervais ONDAYE** (Conseiller socioculturel de la ville de Brazzaville - Congo) : « *La culture comme ressource pour le développement de Brazzaville* »
- 5) **Mme Vanessa MENGEL** (Responsable de l'Unité relations extérieures et protocole de la ville de Genève au Service des relations extérieures et de la communication (SREC) - Suisse) : « *L'expérience de la ville de Genève en matière de coopération décentralisée* »
- 6) **M. Alfred HOUNGOUN** (Ingénieur agronome en gestion et conservation de la biodiversité diplômé d'un Master en Valorisation du Vivant ; spécialiste en Valorisation du Vivant et mobilisation citoyenne et Président de l'Association de Gestion Intégrée des Ressources (AGIR) - Bénin) : « *L'aménagement participatif et citoyen pour renforcer l'écologie urbaine à Cotonou* ».

- **Modératrice :**

Mme Hermine Patricia TOMAÏNO NDAM NJOYA (Maire de Foumban - Cameroun)

- **Communications**

A l'occasion de la communication inaugurale de cet atelier, intitulé « *L'Art, source de valeurs, passerelle interculturelle, affirmation de Soi, de la Vie, Instants de Partage et d'éternité* », la Maire de Foumban, **Mme Hermine Patricia TOMAÏNO NDAM NJOYA**, a rappelé que l'Art et la Culture, expressions des richesses et des identités, sont au cœur des entreprises humaines. Comme les autres sources de valeurs à l'instar de nos lois, nos religions, l'environnement..., l'Art distille partage, justice et générosité et procure du bien, du beau et du vrai. Elle nous rappelle que l'intelligence de la création artistique éveille les consciences pour toujours mieux se connaître, se respecter, aller vers l'autre, le connaître et le respecter et ainsi sortir des complexes sociétaux en permettant l'inclusivité.

Selon elle, la valorisation du patrimoine artistique et culturel est, avant tout, une affaire qui doit concerner non seulement tous les citoyens mais également les Villes et leurs partenaires institutionnels locaux, nationaux et internationaux. Les Programmes stratégiques et Plans d'Action doivent s'organiser naturellement vers la recherche, la production d'outils pédagogiques et la formation, afin de promouvoir les sciences, les techniques et les normes appliquées au domaine de l'Art : inventaire, classification, restauration, éducation... Il est question, dans nos Villes, d'appropriation de nos œuvres culturelles artistiques matérielles et immatérielles, de nos sites naturels et historiques, d'espaces de musées et des Maisons de la Culture, indispensables pour accueillir, exposer, faire vivre et partager toute la production culturelle. Mais il est aussi questions dans l'espace public des espaces civiques d'appropriation ou de retraite des artistes, des places, des chapiteaux, des sources des villages, des points de ravitaillement en eau potable et tous autres espaces de convergence, qui peuvent devenir des scènes de théâtres d'expressions artistiques et culturelles.

C'est dans ce vaste chantier d'entreprises humaines, que les actions de la coopération décentralisée sont attendues. C'est le cas pour la Municipalité de Foumban qui encourage l'innovation et les « nouvelles traditions » dynamiques avec son programme : « *Foumban Ville d'Hier, Ville d'Aujourd'hui, Ville de Demain. Capitale de l'Universel commun Humain. Pôle Culturel* ». Grâce au soutien de l'AIMF, de la Ville de Jouy-en-Josas en France, de l'Agence Française de Développement (AFD), d'associations et d'artistes locaux, se sont développés des programmes visant au rapprochement des populations, aux échanges d'information, à la découverte et au renforcement des capacités. Foumban et les communes alentour, parce qu'elles partagent la même aire culturelle territoriale, historique humaine, ont dans le cadre d'un Syndicat, créé une initiative de valorisation de ce patrimoine exceptionnel par l'organisation d'évènements et de célébrations dans les domaines suivants : culture, culte, économie, sportifs, environnement, gastronomie. Autre projet : la Maison de la Culture et Aire Multisport, composée d'une bibliothèque, d'un centre multimédia et d'un espace pour Start up, financé par l'AIMF, est en cours de construction et sera livrée en décembre 2023.

M. Christian Mawugnon HOUËTCHENOU (*Maire de Ouidah*), a rappelé que le plus grand port de la traite négrière de l'Afrique de l'Ouest avant l'abolition de l'esclavage, se situait à Ouidah. Les conseillers communaux de la ville, par un vote unanime le 4 mai 2018, ont souhaité revenir sur les traces du passé tout en embrassant l'avenir, notamment en créant un lieu mémoriel sur le site qui abrite l'ancien Tribunal colonial (construit au début du 20^e siècle, il a également servi de lieu d'enrôlement pour l'armée), mais aussi les cendres du corps de John Smith (petit-fils d'un esclave ayant quitté l'actuel Bénin sur le dernier navire négrier et devenu Maire de la ville de Prichard, Alabama). Dénommé le « Centre Culturel de Rencontre International John Smith », ce lieu de mémoire est appréhendé de manière contemporaine pour être aussi un lieu d'exposition, d'information et d'expression de la culture à travers sa bibliothèque, son espace d'exposition, de résidence de créateurs, et son théâtre de verdure.

Ce projet, initié par Janvier Nougloï, vise à connecter, soutenir, accompagner, former les acteurs du milieu culturel et les publics, en privilégiant notamment le contact des élèves et des étudiants avec les œuvres, les artistes et le patrimoine. Il souhaite être un lieu ressource pour la ville et sa jeunesse et contribuer au développement local en étant ouvert sur le monde. En l'espace de deux ans, la convergence entre l'ambition de la Commune de Ouidah pour son territoire, et l'initiative fédératrice de Janvier Nougloï a permis de mettre en place les conditions d'un projet pérenne dans l'esprit des Centres culturels de rencontre, avec des coopérations déjà actives. L'AIMF a accepté d'apporter son soutien à la ville de Ouidah et a permis d'envisager rapidement la rénovation et le lancement du projet « Connexions ». Le CCRI entend fédérer les arts de la scène à Ouidah, regrouper les artistes, en particulier francophones, rassembler les publics, inviter des intervenants béninois et étrangers, autour d'un projet commun, élargir l'offre culturelle et les possibilités d'expression artistique, et défendre des écritures contemporaines sous toutes leurs formes d'expression : performance, danse, théâtre, musique. Le projet architectural du CCR International du Bénin est constitué de cinq blocs organisés dans un domaine d'une superficie de 4209 m².

Aussi le CCRI souhaite provoquer le dialogue entre les élus locaux en particulier le Cap Haïtien et la Nouvelle-Orléans, Les Anses-d'Arlet et Saint-Esprit (Martinique) mais aussi et surtout les villes et collectivités territoriales de l'Afrique francophone de l'Ouest, ainsi que les institutions de la Francophonie (OIF, Institut français, AIMF...). L'ambition est de développer l'attrait touristique de la région de Ouidah et du Bénin, tout en valorisant les créateurs (auteurs, comédiens, metteurs en scène, plasticiens ...) profondément engagés dans leur art, qui bousculent les codes et réinventent le spectacle vivant. Il entend créer des passerelles entre les acteurs locaux, nationaux et internationaux, en développant la mise en réseau et l'ancrage territorial, en complément des autres structures et acteurs de la vie artistique et culturelle. D'une envergure nationale, européenne et mondiale, l'ACCR (Association des Centres Culturels de Rencontre), rassemble 42 membres et partenaires autour d'un objectif : la double valorisation d'un site patrimonial et d'un projet artistique et culturel. Les réflexions portées par le réseau intègrent les enjeux de développement territorial, de transmission culturelle, d'intégration professionnelle, d'innovation technologique, de développement durable, de tourisme et des industries créatives, offrant une vision novatrice de la promotion du patrimoine. Le réseau permet ainsi à ses membres d'aborder avec une grande justesse les questions de développement

culturel et de nouer de nombreux partenariats communs. À travers la coordination et la mise en place d'actions et programmes communs, le réseau des Centres culturels de rencontre permet également à des artistes et chercheurs de multiplier les opportunités de valoriser leur travail et de promouvoir leurs œuvres, que ce soit à l'échelle nationale ou mondiale.

Dans un témoignage émouvant, **Mme Rosine PEMA SANGA**, d'origine béninoise et actuellement Directrice des relations internationales de la ville de la Nouvelle-Orléans), nous a raconté son ambition de reconnecter cette ville francophone d'Amérique avec ses racines, le Bénin, au travers du projet de création d'un Centre Mémoriel et Polyvalent au Cap-Haïtien, espace vivant pour la mémoire de l'esclavage. Capitale historique et touristique d'Haïti, Cap-Haïtien est un emblème de la lutte contre l'esclavage et de la libération de la nation haïtienne. La ville est engagée de longue date dans une coopération décentralisée avec la Nouvelle-Orléans, en Louisiane.

Ensemble, les deux villes membres de l'AIMF portent le projet de création d'un Centre Mémoriel et Polyvalent du Cap-Haïtien, espace vivant pour la mémoire de l'esclavage et des luttes déployées spécialement dans la région nord du pays. Cette initiative aura également un caractère exemplaire dans la Caraïbe pour renouveler la mémoire des liens historiques qui existent entre Haïti, la Louisiane et l'Afrique notamment le Bénin à travers une coopération avec la ville de Ouidah. L'AIMF apporte son appui technique et financier à ce programme qui mobilise, aux côtés des deux municipalités, le Comité de Jumelage Cap-Haïtien / Nouvelle-Orléans (Twin Sisters Reunited – TSR) et l'Institut de Sauvegarde du Patrimoine national haïtien (ISPAN).

Ce triangle de coopération autour de la mémoire de la traite négrière entre Ouidah (lieu de départ des esclaves), la Nouvelle-Orléans (grand port d'arrivée des esclaves et lieu de passage des esclaves avant d'être revendus en Haïti) et Cap-Haïtien (lieu d'arrivée des esclaves), permet la mise en place de ce centre unique en Haïti, qui offrira aux habitants un espace de documentation et de formation, et qui sera un moteur pour la valorisation du patrimoine de la ville.

Dans sa communication sur « *La culture comme ressource pour le développement de Brazzaville : stratégie pour la promotion et la valorisation des industries créatives* » **M. Hugues Gervais ONDAYE** (Conseiller socioculturel de la ville de Brazzaville - Congo), a rappelé que la culture est le deuxième bailleur de fonds après l'environnement. C'est à la suite du processus de décentralisation engagé par la République du Congo, que la ville de Brazzaville décide de se doter d'une politique culturelle en 2012 afin de mettre en valeur ce secteur porteur pour le développement local.

Mais la question est de savoir comment la ville de Brazzaville peut tirer parti de la richesse et de la diversité de son patrimoine culturel pour accroître son attractivité et son rayonnement, développer une économie locale génératrice de revenus et d'emplois, accompagner la créativité de ses artistes et acteurs culturels et offrir à ses habitants (notamment aux jeunes générations) les ressources culturelles nécessaires à leur bien-être et à leur épanouissement ?

La vision de la politique culturelle de Brazzaville s'articule autour des axes suivants : redonner à Brazzaville un élan créateur pour la faire rayonner dans le monde ; renforcer la cohésion sociale en donnant à Brazzaville une mémoire apaisée pour construire l'avenir ; faire émerger une culture du développement ; améliorer les conditions de vie des habitants par l'accès à la culture et à l'éducation ; doter l'économie de Brazzaville d'une économie performante pour contribuer au développement de la ville ; faire de Brazzaville une destination touristique attractive pour sa vitalité culturelle ; donner aux habitants le goût d'entreprendre dans le secteur de la culture.

Il cite les déterminants de la stratégie culturelle et économique de la ville de Brazzaville, à savoir : l'effectivité du transfert des compétences aux collectivités locales ; la volonté politique des autorités locales (plaidoyer) ; la disponibilité du personnel ; la demande des populations et des professionnels et l'appui financier des institutions (ex : l'OIF et l'UNESCO).

Quelques principes directeurs doivent par ailleurs guider l'action des villes :

- faire jouer à la mairie un rôle de stratège, de facilitateur et d'accompagnateur de l'initiative privée ;
- garantir la transversalité de l'action (éducation, économie, urbanisme, tourisme) ;
- favoriser les partenariats avec les opérateurs privés ;
- traiter le territoire de manière équilibré et chercher à réduire les inégalités ;
- améliorer l'accès à la connaissance et aux technologies numériques ;
- faire connaître les initiatives prises en communiquant largement.

Concrètement la municipalité envisage la création :

- d'instruments de gouvernance (DDCT, Comité d'histoire de la ville)
- d'un musée de la rumba congolaise en PPP ;
- d'espaces de diffusion artistique au sein des quartiers les plus excentrés ;
- d'un fonds de soutien pour appuyer les créateurs et les associations œuvrant dans le domaine de la culture ;
- d'un programme pilote « *Tourisme, musique et élégance* » pour améliorer la mise en valeur de la vitalité musicale de la ville et de la créativité locale en matière de mode et d'habillement dans le cadre de circuits touristiques, dans une double perspective de dynamisation du patrimoine culturel et de développement économique ;
- d'une promotion des artistes Brazzavillois à l'international, au travers les accords de coopération avec des villes partenaires et les villes membres du réseau des villes créatives de l'UNESCO.

La musique est au cœur de la stratégie de développement culturel de la mairie de Brazzaville qui, consciente de son fort potentiel économique, de son rôle de cohésion sociale, de sa place déterminante dans le patrimoine culturel, de sa capacité de mobilisation, de sa capacité à rayonner à l'international, a décidé d'en faire une priorité pour le développement de la ville. Les retombées internationales sont la reconnaissance comme « Ville créative de l'Unesco dans la catégorie musique » et l'inscription de la Rumba congolaise sur la liste indicative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

Il a insisté sur le fait que l'État doit accompagner les acteurs culturels car tout est à construire au début, afin de créer un contexte favorable à la culture. Les collectivités territoriales doivent mettre en place une stratégie qui rassure les gouvernements nationaux dans le cadre de références entendues par l'autorité nationale. Cela passe notamment par l'exemption des taxes municipales (taxes sur publicités et taxes sur les spectacles), des appuis financiers aux porteurs de projets musicaux (Feux de Brazza ; Nuits du Congo A ; FESPAM), la création d'une résidence artistique pour les personnes vulnérables (Trois leaders), les aides multiformes aux artistes musiciens et les croisières musicales sur le fleuve Congo.

Mme Vanessa MENGEL (*Responsable de l'Unité relations extérieures et protocole de la ville de Genève au Service des relations extérieures et de la communication (SREC) – Suisse*), a partagé « *L'expérience de la ville de Genève en matière de coopération décentralisée* ». La Ville de Genève a un engagement de plus de 50 ans pour la solidarité internationale. En 2010, la municipalité s'est engagée à renforcer son impact global en matière de développement durable et son action de solidarité internationale (en y consacrant 0,7% de son budget). Elle a établi un règlement en matière de solidarité internationale qui gère le fonctionnement de la Délégation Genève ville solidaire (DGVS) et clarifie les axes stratégiques et les priorités thématiques. Elle soutient des projets visant notamment la réduction de la pauvreté et des inégalités sociales, la promotion des droits humains et le renforcement des capacités d'action des populations défavorisées.

Depuis 2004, la Ville contribue au fond de coopération de l'AIMF et octroie annuellement CHF 50 000 à des projets de coopération dans les domaines de la culture et du sport des villes membres. En 2020, Genève s'est clairement positionnée en faveur de la promotion de l'égalité entre femmes et hommes, en adoptant une stratégie égalité 2020-2030 et en soutenant des campagnes et des actions de sensibilisation en la matière. En 2021, à l'occasion du Sommet numérique de Namur, les représentants de la ville et de l'AIMF ont convenu d'affecter la contribution annuelle de CHF 50 000.- à la thématique « Renforcement des droits des femmes et des filles ». Actuellement cet accord-cadre entre la ville suisse et l'AIMF est régi par une convention de subventionnement qui couvre la période 2022 – 2026 et qui intègre le soutien à la promotion de l'égalité femmes et hommes.

Selon la ville, la coopération décentralisée correspond à la mise sur pied de projets avec une ou plusieurs municipalités. Dans ce cadre, les actions soutenues ont pour but de renforcer les

capacités locales par l'échange d'expériences et de savoir-faire, l'assistance technique et l'appui institutionnel. La coopération décentralisée œuvre ainsi pour la mise en commun de bonnes pratiques de gestion et de gouvernance, mais aussi pour les échanges humains, culturels, économiques, éducatifs ou encore scientifiques. Le règlement d'application du fonds dédié à la solidarité internationale adopté par le Conseil administratif stipule que : « *La Ville développe un cadre juridique et institutionnel propice au développement de projets de coopération décentralisée, renforce les capacités techniques de suivi des projets et diffuse les informations sur les bonnes pratiques dans ce domaine* ». Genève peut donc être associée à des villes du monde entier pour des projets d'échange et de coopération.

Mme Mengel n a présenté plus particulièrement trois exemples de coopération entre Genève et d'autres municipalités :

1) Genève et Dakar

Des relations de longue date existent entre les villes de Genève et de Dakar, notamment à travers l'Association internationale des villes messagères de la paix (AIVMP) et l'Association Internationale des Maires Francophones (AIMF). C'est dans ce cadre que Genève et Dakar ont travaillé ensemble à l'élaboration d'une Radio municipale de Dakar (RMD) qui a été inaugurée en 2014. En 2016, une délégation de la Ville de Dakar s'est rendue à Genève pour visiter le skate-park, qui inspiré la Place des Cultures Urbaines inaugurée début octobre 2023 et qui a été réalisé grâce au Fonds de coopération de l'AIMF, avec la contribution de la ville de Genève.

2) Genève et Brazzaville

En 2021, la ville de Genève a soutenu le projet de « *Transformation du Cercle culturel de Poto-Poto en pôle culturel, artistique et citoyen* » qui doit durer 3 ans. Conformément à l'accord-cadre entre la Ville de Genève et l'AIMF pour le soutien aux projets dans le domaine de la culture et du sport, la ville de Genève a donné son accord en juillet 2021 pour soutenir ce projet via le Fonds de Coopération, à hauteur de CHF 50 000. La rénovation du centre a malheureusement été émaillée d'un certain nombre de problèmes induisant un retard dans les travaux.

3) Genève et les collaborations des Conservatoire et Jardin botaniques

2021 a vu la fin de la convention de coopération entre les Conservatoire et Jardin botaniques de Genève soutenu par le fonds de solidarité internationale de la ville de Genève pour la mise en œuvre de projets au Paraguay, Sénégal et Côte d'Ivoire. Tous ces projets ont eu pour but commun la mise en place et la gestion durable de centres de compétences et d'éducation environnementale autour des patrimoines ethnobotaniques locaux. Ils sont basés sur la grande expérience floristique du Conservatoire, mais aussi sur une approche intégrée et participative, et une expertise en éducation à l'environnement, reconnue internationalement. Au final, 850 000 CHF auront été investis pendant cette période pour ces trois projets.

M. Alfred HOUNGOUN (*Ingénieur agronome en gestion et conservation de la biodiversité diplômé d'un Master en Valorisation du Vivant ; spécialiste en Valorisation du Vivant et mobilisation citoyenne et Président de l'Association de Gestion Intégrée des Ressources (AGIR) - Bénin*) nous a présenté le projet de « *L'aménagement participatif et citoyen pour renforcer l'écologie urbaine à Cotonou* ».

Cotonou est à la fois une ville côtière et la métropole de convergence du Bénin où se joue actuellement l'avenir de toute la nation. Elle est caractérisée par une diversité de marécages annexés à la réserve de biosphère de la Basse vallée de l'Ouémé (UNESCO 2020) et inscrits depuis 2000 comme site Ramsar 1018. Ces marécages constituent de véritables trames vertes et bleues pour la construction d'une ville durable et résiliente. C'est le cas du marécage de Fifadji, une séquence du cours d'eau qui charrie les eaux pluviales dans un continuum écologique à travers la ville depuis l'ouest à Ouidah jusqu'au lac Nokoué à Vossa à Cotonou. Il vient rompre la monotonie du paysage en jouant un rôle de « reins » et de « supermarchés biologiques » dans lequel on peut puiser de nombreux services écosystémiques comme l'écotourisme urbain, la production halieutique, la mobilité douce à travers le transport fluvial et la maîtrise des inondations cycliques.

Face à l'inéluctable explosion démographique et aux défis d'urbanisation marqués par le cloisonnement des parcours d'eaux et la pollution, le marécage de Fifadji est de plus en plus confronté au comblement et à la perte de la Biodiversité patrimoniale qu'il abrite. C'est ce qui justifie l'action citoyenne et participative autour du Marécage de Fifadji pour sa réhabilitation et sa valorisation optimale. L'initiative est portée par l'Association de Gestion Intégrée des Ressources (AGIR) et les riverains. La mission d'AGIR est de mettre la science au service des citoyens en les mobilisant et en attirant leur attention sur l'identification, la valorisation et la conservation du patrimoine naturel immédiatement disponibles dans les terroirs qui les accueillent. De nouveaux partenariats sont en cours de développement avec EwoSmart et la ville de Cotonou.

Depuis 2016, un état des lieux de la biodiversité, impliquant les élus locaux et les riverains a été fait autour du marécage de Fifadji. L'appui des résidents des deux berges et d'autres citoyens touchés sur les réseaux sociaux (Facebook et WhatsApp) a permis de reconstituer l'histoire du marécage et des équipes d'actions. Les responsables des institutions administratives et environnementales ont été consultés suite aux premières actions. Les riverains qui ont répondu à l'appel ont été remobilisés pour la restitution de l'histoire du cours d'eau et pour la collecte de données sur la biodiversité ainsi que l'inventaire des dépotoirs sauvages qui comblent le marécage le long des berges. Des séances de nettoyage, d'observation de la nature, d'échantillonnage, de description de plantes, de capture et de relâche d'animaux, de photographie ont été ensuite effectuées. Un inventaire systématique sur un hectare de marécage a permis d'établir une liste préliminaire de vingt-neuf espèces végétales patrimoniales rangées dans 20 familles. Cette diversité floristique sert d'habitat pour une faune attractive dominée par les poules et canards d'eau sauvages, les poissons, les crustacées, les chats sauvages et les reptiles dont les varans et le crocodile d'eau tous menacés.

Les rencontres citoyennes hebdomadaires ont été mises à contribution pour partager et discuter autour des données recueillies sur le terrain. L'intérêt participatif des citoyens a suscité de nouvelles activités de co-construction d'un quai flottant qui, allie l'intelligence citoyenne, l'eau et le vivant dans la cité. La numérisation du parcours de l'eau grâce au déploiement d'un drone a permis de co-concevoir sur un hectare de zone non constructible, un modèle reproductible de Bio-Aménagement intégré favorable à des emplois verts durables pour le développement urbain. Le modèle de Bio-Aménagement est mis en ligne et inclut la préservation d'îlots de conservation, un parcours naturel de randonnées pédestres sur les berges, des aires de repos flottants, des cages flottantes pour la production halieutique, l'ouverture des voies fluviales pour la mobilité douce, l'installation d'ouvrages d'assainissement public munis de Biodigesteurs flottants adaptés aux zones humides.

En prenant conscience de ce potentiel naturel qu'offre le marécage de Fifadji au cœur de la cité et de la spontanéité des citoyens, nous avons entamé la diffusion des résultats auprès des autorités municipales et ministérielles. Des diapositives ont été développées et des demandes d'audiences ont été introduites entre Septembre 2017 et Novembre 2019 pour convaincre les autorités sur le potentiel du patrimoine naturel de Fifadji. En 2019, les résultats ont été proposés par l'équipe d'AGIR pour élaborer le programme politique du candidat Augustin HOUESSINON aux élections municipales dans une perspective de construction d'une ville durable autoentretenu. Monsieur Augustin HOUESSINON a finalement été élu CA9 (Chef du neuvième 9^{ème} Arrondissement) où se situe le marécage de Fifadji. Depuis 2020, suite au manque de partenariat, nous avons envisagé d'organiser un Gala de Biodiversité Urbaine (GBU) à partir des données d'inventaire. Nous avons obtenu une audience auprès du CA9 pour solliciter son parrainage. Et il nous a conduit chez le Maire de la Ville de Cotonou, Monsieur Luc Sètonджи ATROKPO qui avait été élu en 2019 et auprès de qui une demande d'audience avait été aussi déposée en 2020 pour l'organisation du Gala de la Biodiversité Urbaine. Le mardi 17 Mai 2022 à 10 heures, en compagnie du CA9, le Maire de Cotonou nous a reçu et toutes les démarches et actions entreprises autour du marécage de Fifadji depuis 2016 ainsi que les différents résultats ont été présentés avec succès.

Le jeudi 23 Mars 2023, le Maire a recontacté le CA9 pour nous orienter vers Arlande JOERGER fondatrice de EwoSmart pour voir comment appuyer dans le 9^{ème} arrondissement de Cotonou ce terrain d'expérimentation. EwoSmart avait en effet signé avec l'AIMF (Association Internationale des Maires Francophones), une convention à la suite de la 1^{ère} Cop de ville en 2022 à Abidjan. En mission à Cotonou durant 1 mois, EwoSmart travaille donc avec les équipes municipales, le Maire ainsi que le CA9 et recommande AGIR à EwoSmart. L'objectif étant d'associer la réhabilitation du marécage de Fifadji à la plateforme de verdissement participatif qu'EwoSmart est en train de construire, avec l'appui de l'AIMF pour une implication effective des citoyens et des entreprises qui transforme durablement et avec succès, Fifadji en un pôle d'écocitoyenneté urbaine.

- **Conclusion**

Cet atelier a permis aux participants de d'imaginer les positions respectives des uns et des autres, en présentiel en participants à ce tour de table, à distanciel (grâce aux techniques de communication 3 D), et de se téléporter en esprit, en visitant un musée ou un site... Au plan local, nous retenons que les villes doivent s'organiser pour le devoir de mémoire, l'accueil des visiteurs, et la transmission des expressions culturelles et artistiques aux générations futures. À Cotonou, Fomban comme à Ouidah, à la Nouvelle Orléans, à Brazzaville, à Lomé à Genève ou à Paris, l'essentiel est d'être séduit par une œuvre, de l'aimer, de se contenter de la contempler ou de la ramener dans sa valise quand on a la chance que cela soit encore possible.